

*Le paradigme économique et l'analyse électorale africaniste :
piste d'enrichissement ou source de nouvelles impasses ?*

Maurice ENGUELEGUELE

L'analyse du vote prend une place de plus en plus importante dans la science politique africaniste depuis quelques années¹. Deux éléments au moins expliquent l'intérêt² scientifique nouveau³ pour cette composante nécessaire mais non suffisante de la démocratie représentative. D'une part la réévaluation des schèmes explicatifs qui envisagent ce dernier comme disposition⁴ et sont largement présents dans les annales africaines depuis l'engagement des "transition"⁵

¹ Voir notamment, BRATTON (M) et Van de WALLE (N), *Democratic Experiments in Africa. Regime Transition in Comparative Perspective*, New York, Cambridge University Press, 1997, chap. 6 ; COWEN (M) et LAAKSO (L), "An Overview on Elections Studies in Africa", dans *Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 4, 1997, pp 717-744 ; OTAYEK (R), "Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ?", *Politique Africaine*, n° 69, Mars 1998, pp 3-11 ; QUANTIN (P), "Pour une analyse comparative des élections africaines", *Ibid*, pp 12-28 ; QUANTIN (P), "Afrique noire" dans PERRINEAU (P) et REYNIE (D), *Dictionnaire du vote*, Paris, Puf, 2001, pp 22-26 ; SINDJOUN (L), "Le paradigme de la compétition électorale dans la vie politique : entre tradition de monopole politique, Etat parlementaire et Etat seigneurial", dans SINDJOUN (L), dir., *La révolution passive au Cameroun : Etat, société et changement*, Karthala-Codesria, 2000, pp 269-329 ; YOUNG (T), "Elections and Electoral Politics in Africa", *Africa*, n° 63, 3, 1993, pp 299-312.

² Sur ce point voir notamment, BUIJTENHUIJS (R), THIRIOT © et FAURE (V), *Démocratisation en Afrique au sud du sahara, 1992-1995. Un bilan de la littérature*, CEAN-IEP-Université de Bordeaux-Montesquieu, ASC, Bordeaux-Leyde, 1995.

³ Nouveauté qui, ramenée à son aspect quantitatif, est d'autant plus paradoxale que la question des "transitions" démocratiques en cours a fait et fait l'objet depuis 1990 d'un intérêt scientifique inépuisable, mais de toute évidence sélectif puisque son traitement laisse généralement de côté l'étude des élections et des partis politiques notamment.

⁴ Ces modèles ne correspondent pas à un corpus cohérent qui se serait développé de manière cumulative. A première vue fortement éloignées, ils entretiennent cependant certains liens logiques en raison de leurs référents initiaux communs que sont "les identifications" et "l'affection" ; voir YOUNG (T), "Elections and Electoral Politics in Africa", *op.cit.supra.*, p 300 ; aussi, pour le contexte des démocraties occidentales, PIZZORNO (A), "Sur la rationalité du choix démocratique", dans BIRNBAUM (P) et LECA (J), dir., *Sur l'individualisme*, PFNSP, Références, 2è ed., 1991, pp 343-354.

⁵ On utilisera le concept de " transition " avec des guillemets tout au long de ce travail par référence à la distinction établie - certes pour un autre contexte mais très largement applicable à la donne camerounaise - au sein de ce processus entre " libéralisation " et " démocratisation " par O'DONNELL (G), SCHMITTER (PC), WHITEHEAD (L), *Transitions from Authitarian Rule*.

démocratiques du début des années 90 (communautarisme, rite, théâtralisation, ...). D'autre part, l'observation concomitante de modifications - plus ou moins affirmées selon les contextes et configurations politiques nationales - dans les comportements électoraux, manifestées notamment à la faveur de la seconde série de scrutins organisés dans ceux des pays d'Afrique subsaharienne au sein desquels le processus d'institutionnalisation de la démocratie électorale - c'est-à-dire de ce type de configurations politiques dans lesquelles les gouvernants sont soumis à contrainte d'élection ou de réélection sur des marchés électoraux⁶ plus libres et plus concurrentiels qu'il y a une vingtaine d'année - s'est poursuivi en dépit du reflux enregistré après la vague d'euphorie à partir de 1993, suivi lui-même d'une vague de restaurations autoritaires dès 1996.

Si les élections qui se déroulent dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne entre 1990 et 1993 peuvent être vues comme fondatrices d'une "première génération", caractérisée par l'existence d'une concurrence "semi-ouverte"⁷ - ou le retour à une concurrence "ouverte"⁸ - au cours de laquelle l'électeur vote principalement pour ou contre le pouvoir en place dans un moment de remise en cause du référentiel monopoliste de l'ordre politique, celles qui se tiennent à partir de 1995 en constituent une "seconde"⁹ permettant de mesurer les variations dans les déterminants des préférences des électeurs sous l'effet congruent de facteurs divers. L'objectif de ces lignes est de revenir brièvement sur un certain nombre de critiques opposées aux modèles d'explication dominants, puis de suggérer l'exploration d'une piste complémentaire.

Tentative conclusions about uncertain democracies, Baltimore, London, The Johns Hopkins University Press, 1986, pp 7-17 ; DOBRY (M), "Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path Dependence", *Revue Française de Science Politique*, Vol. 50, 2000, n° 4-5. Pour une application spécifique de ces problématiques aux pays africains, voir notamment BRATTON (M) et VAN DE WALLE (N), "Neopatrimonial regimes and political transitions in Africa", *World Politics*, July 1994, pp 453-489.

⁶ On peut, après WEBER (M), parler de "marché" "dès que, ne serait-ce que d'un côté, une majorité de candidats à l'échange entrent en concurrence pour des chances d'échange", dans *Economie et Société*, Paris, Plon, 1971, p 633.

⁷ ENGUELEGUELE (M), "Cameroun : l'opinion publique, une notion à géométrie variable", dans *L'Afrique Politique 2000*, Karthala CEAN, 2000, pp 85-87.

⁸ On se réfère ici au type de concurrence électorale qui prévalait dans la plupart de ces pays au tournant de la décolonisation ; voir notamment, QUANTIN (P), "Afrique noire", op. cit. supra., p 24.

⁹ On n'adoptera donc pas ici le découpage de WISEMAN (J. A) qui distingue les "élections de la première vague" - i.e. celles qui se déroulent pendant la période post-coloniale ; celle de la "seconde vague" - i. e. les élections sans choix dans décennies 70-80, et celles de "la troisième vague" - i. e. de la "early post-redemocratization period", dans "Early Post-redemocratization Elections in Africa", *Electoral Studies*, vol. 11, n° 4, dec. 1992, pp 279-291. On est cependant conscient que pour comprendre ce qu'on qualifie ici "d'élections de la seconde génération", il faut avoir à l'esprit ce qui se joue dans celles de la "première". On est aussi conscient que notre perspective débouche sur une ossification de la césure "avant/après 1990", dont la relativité a été soulignée à juste titre par de nombreux travaux. On retiendra cependant cette démarche pour les commodités de la démonstration.

Les critiques opposées aux modèles dominants.

Au départ, dans les travaux précités, un objectif doublé d'une posture scientifique : l'explication du vote conçu comme cadre variable de l'action - soit l'analyse des transformations et tensions qui affectent l'espace des luttes électorales - dans les pays d'Afrique subsaharienne en "transition" depuis le début de la décennie 90 plutôt que "l'herméneutique politique"¹⁰ - soit l'art plus ou moins savant d'interpréter en l'absence de toute observation empirique les suffrages obtenus par chaque camp ; le souci par ailleurs de revenir sur la conclusion commune de l'existence de modèles explicatifs du vote spécifiques à ce terrain, liés à la particularité structurelle de l'électeur africain qui aurait un comportement non rationnel, par rapport à ceux qui sont appliqués dans les démocraties occidentales - sans pour autant postuler l'homologie des deux situations. La démarche s'inscrit ici dans la perspective de la sociologie historique et compréhensive wébérienne, qui postule que les institutions des diverses sociétés ne sont pas incomparables et qu'on peut les ordonner en un système universellement valable de concepts à condition que l'analyse soit plus proche possible des intentions des acteurs étudiés, des sens qu'ils entendent donner à leurs activités et interactions¹¹. Sur ces bases, trois grandes classes de critiques¹² sont faites.

Les limites du "vote de solidarité".

La première porte sur la thèse du "vote de solidarité". Les choix politiques des électeurs africains lors des scrutins organisés depuis 1990 ont été largement présentés comme exclusivement déterminés par des sentiments de solidarité, de loyauté, d'allégeance au groupe d'appartenance ; ils seraient fonction de l'affiliation sociale et non des calculs d'utilité. Les décisions collectives seraient ici systématiquement forgées non par des intérêts individuels mais par ceux de groupements reflétant et exacerbant des clivages communautaires, ethniques, linguistiques, religieux, territoriaux. Dès lors, la mobilisation électorale s'opèrerait à partir de revendications d'appartenance et de conflits d'identité. Les nombreux travaux qui adoptent ce modèle¹³ partent du postulat que dans les sociétés africaines les solidarités sociales préexistent aux choix politiques, expriment la structure sociale et renvoient par conséquent à ces identités plurielles : les individus ne seraient pas représentés politiquement en tant que tels, sur une base

¹⁰ IHL (O), *Le vote*, Clefs Montchrestien, 1996, p 132.

¹¹ Voir sur cette posture aussi, SARTORI (G), "Bien comparer, mal comparer", *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 1, n° 1, 1994, pp 30-32 ; TERRY LYNN (K) et SCHMITTER (P), ">From An Iron Curtain To A Paper Curtain : Grounding Transitologists Or Students of Postcommunism?", *Slavic Review*, Vol. 54, n° 4, 1995 ; GAZIBO (M), "L'Afrique en politique comparée", *POLIS*, Vol. 8, n° spécial 2000-2001. Pour l'ensemble de ces auteurs, comme pour les tenants de la réévaluation, les concepts n'ont certes pas une plasticité infinie ; cependant ils peuvent voyager, d'autant qu'ils n'excluent pas la prise en compte des contextes particuliers qu'ils contribuent au contraire à rendre plus intelligibles alors qu'en retour, ceux-ci permettent d'affiner les constructions générales.

¹² On ne reviendra pas ici sur les critiques relatives à la récurrence de monographies, l'absence de comparaison, l'étude de ces scrutins dans une posture de dénonciation de leurs imperfections, ...; voir sur ces points notamment, OTAYEK (R), op. cit. supra., pp 3-11.

¹³ Voir notamment dans le cas du Cameroun, MENTHONG (HL), "Vote et communautarisme au Cameroun", *Politique Africaine*, n° 69, op.cit.supra., pp 40-41. ; MONGA (C), "La recomposition du marché politique au Cameroun (1991-1992)", *Bulletin du GERDES-Cameroun*, n°1, Décembre 1992.

égalitaire et partisane, mais en tant que membres de l'une ou l'autre de ces entités voire de plusieurs simultanément ; l'unité de base en politique ne serait pas l'individu, mais le groupe défini comme une somme d'individus liés par une origine tribale, une langue, des croyances ésotériques ou une cause commune ou unis par des intérêts similaires dans une unité articulée. La préférence exprimée lors du vote serait un supplément symbolique qui vient renforcer les liens de "communautaires"¹⁴ ou "mécaniques"¹⁵ préexistants.

Ce type d'analyse est loin d'être spécifique à l'explication du vote en Afrique subsaharienne : on le retrouve partiellement dans un travail ancien mais resté célèbre de T. PARSONS¹⁶ dont le raisonnement, pour un autre contexte, était le suivant : placé devant une décision présentée comme grave et sérieuse mais dont il ne peut contrôler les tenants et les aboutissants et parce qu'il ignore quelles sont les politiques susceptibles d'accroître le bien-être dans le pays, le choix de l'électeur sera fondé sur un acte de foi. Pour récupérer la sécurité que cette situation d'incertitude entame, il choisira de renforcer les liens de solidarité qui l'unissent à son groupe d'appartenance.

Pour les tenants de la réévaluation, le "vote de solidarité" ne saurait être totalement ignoré : il fournit en effet une explication relativement conforme au caractère "plural" ou "segmentaire" des sociétés africaines - propriété accentuée encore dans la conjoncture d'incertitude structurelle que toutes traversent au moment du retour au pluralisme (1990)¹⁷ ; il met en lumière l'existence d'une espèce d'identification partisane et offre un cadre de compréhension de la relative stabilité – ou encore à la faible volatilité - des choix électoraux dans ces systèmes politiques. Tous soulignent cependant qu'il y a des phénomènes dont il ne permet pas de rendre compte.

Ainsi, par exemple est-il incapable d'éclairer sur le cas des scrutins de la première génération au cours desquels les électeurs ont sorti les sortants (présidentielles de février 1991 au Cap-Vert, de novembre 1992 / février 1993 au Bénin, de mars 1991 à Madagascar, ...) ; tout au plus offre-t-il une explication possible des situations qui ont vu ces derniers se maintenir au prix de résultats serrés (présidentielles d'octobre 1992 au Cameroun, de décembre 1993 au Gabon,...). Et pour expliquer les changements exprimés dans les préférences électorales lors de ceux de la seconde génération (présidentielles de mars 1996 au Bénin, présidentielles anticipées de décembre 1996 à Madagascar, présidentielles de février / mars 2000 au Sénégal, de décembre 2000 au Ghana,...), le modèle de "la solidarité" renvoie à des transformations dans la structure et/ou la distribution des rapports de force entre groupes sociaux¹⁸. Or, il faut bien reconnaître que de telles

¹⁴ TÖNNIES (F), *Communauté et société*, Paris, Puf, 1944.

¹⁵ DURKHEIM (E), "Introduction à la sociologie de la famille", *Textes*, Vol. 3, Paris, Minuit, 1975, p 10.

¹⁶ PARSONS (T), "Voting and the Equilibrium of the American Political System", dans *Sociological Theory and Modern Society*, New York, The Free Press, 1967, pp 223-263.

¹⁷ Voir, pour le Cameroun, SINDJOUN (L), "La démocratie est-elle soluble dans le pluralisme culturel ? : éléments pour une discussion politiste de la démocratie dans les sociétés plures", dans *L'Afrique Politique 2000*, Karthala CEAN, pp 19-40.

¹⁸ Pour le Sénégal, voir notamment, TINE (A), "Allégeances partisans et multipartisme : éléments d'une problématique de la pluralisation des identités politiques et de la légitimation démocratique", *POLIS*, Vol. 7, n° spécial 1999/2000, pp 139-168 ; et pour une vue plus générale, DIAW (A), *Démocratisation et logiques identitaires en acte. L'invention de la politique en Afrique*, Coll.

transformations sont plus lentes, moins erratiques que les brusques changements électoraux, les déplacements de vote d'un parti à un autre et la récupération subite de voix - perdues ou non - par l'un au détriment de l'autre. Ce modèle est par là même, à lui seul, insuffisant pour les pays d'Afrique subsaharienne ayant connu une alternance politique depuis 1990.

De même le "vote de solidarité" déduit directement l'expression des préférences électorales de l'existence de "groupes" - pensés comme donnés et non comme construits ou produits de l'environnement social, historique et politique dans lequel évoluent les individus - sans que ne soient vraiment questionnés les éléments qui concourent à leur structuration ou à leur dynamique et donc à l'établissement de liens de confiance ou de défiance entre candidats et électeurs. A cet égard, ce modèle ne parvient pas non plus totalement, en dépit des apparences, à expliquer pourquoi les groupes choisiront un parti plutôt qu'un autre, un candidat plutôt qu'un autre. Il rend compte de ces choix en postulant qu'ils sont a priori homogènes et ont un unique déterminant : la "solidarité". Rien ne dit cependant les choix des individus qui les composent - y compris en faveur du parti ou du candidat le plus représentatif de leur(s) groupe(s) d'appartenance - n'ont pas d'autres fondements, le calcul d'utilité par exemple. De fait, la solidarité sur laquelle s'appuie le modèle est autant le produit de situations sociales et culturelles qu'elle est une construction de la réalité. La politique ne ferait qu'en prendre acte. Pourquoi en effet, dans les pays africains engagés dans la vague des "transitions" démocratiques du début des années 90 et dans des conjonctures spécifiques (Cameroun, Cap-Vert, Gabon, Bénin, Mali, Sénégal, Madagascar, Ghana, ...), les acteurs politiques rivalisent-ils dans l'offre de produits politiques¹⁹ lors des élections ? Pourquoi tentent-ils de convaincre les membres de leurs groupes d'appartenance respectifs, pris individuellement, de la nécessité de leur donner leurs voix y compris en recourant souvent à des pratiques clientélares²⁰, à la menace ou à l'usage de la coercition²¹ ? Pourquoi les électeurs négocient-ils âprement leur soutien et veillent, chacun à son niveau, à maximaliser l'échange électoral ? Ne serait-ce pas aussi le discours politique ainsi que l'activité tactique - militante et d'organisation - qui ne peut en être dissociée, qui déterminent - ou au moins influent sur - l'expression de préférences électorales ? A ces interrogations, le modèle du "vote de solidarité" n'apporte pas de réponses précises ; tout au plus renvoie-t-il souvent à des

Monographies, Dakar, CODESRIA, 1994 ; ADEJUMOBI (S), "Elections in Africa : a fading shadow of Democracy", dans *Africa Development*, vol. XXIII, n° 1, pp 41-61.

¹⁹ On adoptera ici la perspective stimulante de la notion "d'offre de produits politiques" donnée par OFFERLE (M), "Mobilisations électorales et invention du citoyen : l'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX^e siècle", dans GAXIE (D), dir., *Explication du vote*, Paris, PFNSP, 1985, pp 167-171.

²⁰ BANEGAS (R), "Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin", *Politique Africaine*, n° 69, op. cit. supra., pp 75-87.

²¹ L'observation du déroulement de la campagne présidentielle de 1997 dans la circonscription de KRIBI (sud Cameroun) et les témoignages recueillis après des "envoyés spéciaux du parti au pouvoir" dans cette circonscription électorale sont à cet égard significatifs. Mr. O., ministre, Mrs E., N. et M., directeurs généraux de sociétés d'Etat à l'époque, et Mr B., alors colonel de l'armée (depuis octobre 2001 général de brigade) et proche collaborateur du chef de l'Etat reconnaissent avoir "donné de l'argent, souvent beaucoup d'argent à chaque électeur" ou, "quand c'était nécessaire, menacé" pour "convaincre de bien voter", "mais c'était pour le bonne cause (précisent-ils) ; on ne pouvait pas laisser tomber le pays entre les mains d'aventuriers inexpérimentés" ; témoignages recueillis à Yaoundé, Février 2001.

éléments très généraux tenant aux spécificités contextuelles dans lesquelles domine l'idée que "la solidarité" entre l'électeur et son groupe d'appartenance ne serait pas partout acquise et de la même intensité a priori.

Les biais de l'approche du vote comme expression d'un "rite".

La seconde critique porte sur l'appréhension du geste électoral dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne comme expression d'un "rite". Ici, le vote n'est pas seulement envisagé comme le moyen de faire valoir une opinion : il détermine aussi la nature du jugement qui y transite²². Dans cette perspective, les scrutins organisés entre 1990 et 1993 dans ces systèmes politiques ont d'abord été vu comme des moments exceptionnels et particuliers d'accomplissement des identités citoyennes et des intégrations nationales dans la mesure où ils permettaient aux membres de la collectivité de désigner, selon une procédure canonique dont ils avaient - ou retrouvaient - progressivement la maîtrise, les titulaires des rôles politiques et de choisir leurs représentants²³ après plus de deux décennies d'élections "sans choix" ou "semi-compétitives"²⁴ - lorsque le nombre des partis autorisés était limité par la loi (comme au Sénégal à la fin des années 1970) ou encore quand les candidatures multiples étaient autorisées mais au sein d'un parti unique (formule répandue à partir de 1980 en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Tanzanie ; et en 1988 au Cameroun). L'élection a ensuite, parallèlement, été conçue comme permettant d'affirmer ou renouveler de manière solennelle l'expression d'une loyauté à travers la possibilité de choix qu'elle offre dans l'alternative sortie du jeu (*exit*) [abstention] et soumission à la règle du jeu (*loyalty*) [participation] tout en construisant une distinction identitaire²⁵.

Dans les deux hypothèses, la justification avancée tient au fait que le "rite" est un moyen de renforcer la solidarité car il la fait exister dans le temps : il est indissociable de la répétition, signe de la persistance de l'accord d'une collectivité durable, marque déposée de l'identité du groupe. Les "rites" se caractérisent également par l'usage d'un répertoire lexical particulier ("power to the people" ou "renouveau" au Cameroun, "rupture" ou "rénovation" au Gabon, "sopi" au Sénégal,...). La répétition des mêmes formules, des mêmes mots lors des joutes électorales dans ces pays, les dote de significations proprement politiques, distinctes de leurs occurrences habituelles ; ils parviennent ainsi à acquérir des significations qui ne sont compréhensibles que par une collectivité (ethnique, linguistique, religieuse, ...) et par là renforcent son identité. Avec la considération de la pratique électorale comme expression d'un "rite social", on dépasse la simple affirmation de l'influence des sentiments de solidarité sur la formation des préférences politiques

²² La filiation avec les thèses de BON (F), dans "Le vote. Fragment d'un discours électoral", *Les discours de la politique*, présentation Y. SCHEMEIL, Paris, Economica, 1991, p 184 - thèses dont LIPSET (SM) établit le constat dans, *L'homme et la politique*, Paris, Le Seuil, 1963, p 223 - est évidente.

²³ Voir dans le cas du Cameroun notamment, MENTHONG (HL), "Vote et communautarisme au Cameroun", *Politique Africaine*, n° 69, op. cit. supra., pp 40-41.

²⁴ BAKARY (T), "La démocratie par le haut en Côte d'Ivoire", *Géopolitique Africaine*, 1ère partie, Juin 1986, pp 205-230 ; 2è partie, Octobre 1986, pp 71-103.

²⁵ Voir sur ces notions, HIRSHMAN (AO), *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995.

pour adopter une approche globalisante. L'acte de vote est ici pensé comme étant surchargé de sens pour un électeur qui a une claire conscience de sa portée " symbolique"²⁶.

Sur ces différents plans, les tenants de la critique soulignent les limites de l'approche. Observant à juste titre que dans les systèmes politiques d'Afrique subsaharienne, les identités citoyennes et sociales sont incertaines voire complexes, P. QUANTIN note que, pour de nombreux électeurs, le vote peut être *“un acte séparé du cours normal de la vie quotidienne, ni sacré, ni banal, mais seulement insolite et dénué de sens. Et là où l'élection compétitive n'est pas du tout intégrée par le jeu des prédispositions, il est risqué de l'analyser comme une correspondance de lointaines pratiques sociales institutionnalisées”*²⁷. Prolongeant la même démarche critique, C. CONAGHAN met en garde contre *“l'inversion de problématique”*²⁸ résultant du recours à l'approche du vote comme expression d'un "rite" dans certains contextes, son principal inconvénient étant de substituer à l'analyse de l'élection réelle et des rapports de force qu'elle engage *“l'étude des représentations symboliques qu'elle met en mouvement”*²⁹. La généralisation, conclue-t-elle, est donc peu pertinente d'autant que, dans les démocraties occidentales, l'évocation par les analystes et observateurs du *“rituel électoral”* renvoie à d'autres réalités.

Les carences du modèle “théâtral”.

La réévaluation porte aussi sur le modèle “théâtral”. Situé à l'extrémité d'un continuum qui va de celui de la “solidarité” et passe par l'appréhension du geste électoral comme expression d'un “rite”, ce modèle dépasse la dimension ludique de la joute électorale et pose le problème plus général de la structuration du jeu politique dans les systèmes en “transition” d'Afrique subsaharienne depuis 1990. De la compétition électorale comme idéal type d'interaction faussée, qui n'a pas l'expérience dans nombre de pays africains ? Les expressions largement popularisées - et médiatisées par leurs journaux privés notamment - *“comédie électorale”*, *“farce”*, *“mascarade”* ou *“supercherie”* témoignent de la prégnance de cette représentation dans leurs opinions publiques. De fait, une proportion importante de leurs populations, lorsqu'elle suit le déroulement des joutes électorales en lisant les journaux, en écoutant la radio ou en regardant la télévision - quand elle a accès à ce support médiatique, et quand elle y participe ne se comporte pas différemment que lorsqu'elle lit, écoute ou suit la retransmission, ou assiste à un match de football : on s'informe, on participe - souvent bruyamment - mais chacun sait que la probabilité pour que son vote inverse le cours des choses est extrêmement infime sinon nulle . Le vote correspondrait dans cette perspective à une technique de ratification : l'accent est porté sur une formule d'approbation dans laquelle on magnifie une sentence connue d'avance - ou dont on se

²⁶ Au double sens donné par EDELMAN (M), *The Symbolic Uses of Politics*, Urbana, University of Illinois Press, 1964, Chap. II.

²⁷ QUANTIN (P), *“Pour une analyse comparative...”*, op. cit. supra., p 15.

²⁸ CONAGHAN (C), *Comparative Perspectives : New Approaches to Methods and Analysis*, Peter Smith ed., 1995, pp 57-69.

²⁹ Ibid, p 58.

doute - et qui devient le motif d'autorité. Nulle place n'est laissée à la liberté du sujet, à la voix personnelle du citoyen électeur qui est censée émerger d'une raison éclairée³⁰.

Au-delà du problème de ses conditions de sincérité et de transparence, c'est en réalité la question de la fonction sociale du vote dans ces contextes de restructuration de l'espace politique que posent les travaux qui adoptent ce type d'analyse : l'élection viserait exclusivement selon ces derniers à renforcer l'autorité d'un dictateur, lui assurer une respectabilité internationale et, plus rarement, réactiver une allégeance fondatrice ; elle serait aussi un mécanisme commode de recyclage d'anciens partis uniques en partis hyper dominants, offrant à leurs dirigeants le surcroît de légitimité conféré par l'onction du suffrage universel. Le caractère semi-ouvert de la compétition électorale, par l'acceptation d'une pluralité des candidatures et d'entreprises partisanes en concurrence mais aux chances de victoire largement inégales, serait même une pré-condition du succès de ces stratégies. En toutes hypothèses, la démocratie électorale resterait dans ces systèmes "un horizon"³¹.

Le modèle "théâtral" a pour mérite de mettre l'accent sur l'exclusion et l'impuissance des citoyens électeurs, digérée par une savante immobilité de certains titulaires des positions de pouvoir ainsi que par nombre de leurs concurrents après l'engagement des "transitions" démocratiques des années 90. Il a cependant pour principale limite de surestimer la césure entre "metteur en scène" (i.e. le pouvoir) et "spectateurs" (i.e. les citoyens) présumés passifs, privés de toute possibilité d'initiative dans la joute électorale et voués à la discipline. De fait, plusieurs recherches africanistes ont montré que, même dans les configurations de "jeu politique tendu"³² - telles les phases autoritaires qui ont caractérisé les systèmes politiques d'Afrique subsaharienne dans les années 70-80, les citoyens parviennent, par des manières de faire occasionnelles, des tactiques réactives et protestataires, des opérations fugitives et informelles, à contester voire mettre en cause l'ordre électoral établi et à prendre ainsi part au jeu³³.

Ces critiques non-exhaustives et rapidement résumées des modèles d'explication du vote dominants dans les travaux africanistes depuis 1990 portent somme toute, on le voit, sur trois problèmes non résolus : la détermination des conditions de la rationalité du choix individuel dans

³⁰ Sur l'application de cette thèse aux scrutins camerounais depuis 1992, voir notamment, MBEMBE (A), "Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'Etat", dans *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993, pp 334-374.

³¹ MBEMBE (A), "Des rapports entre la disette, la pénurie et la démocratie en Afrique subsaharienne", dans *Etat, démocratie, société et culture en Afrique*, Editions Démocraties Africaines, Dakar, 1996, p 46.

³² DOBRY (M), *Sociologie des crises politiques*, PFNSP, 1992, 1^{ère} ed. 1986, pp 175-177.

³³ Voir notamment, BAYART (JF) et alii, *Le politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratisation en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992 ; BRATTON (M), "Beyond The State : Civil Society and Associational Life in Africa", *World Politics*, Vol. 41,3, 1989 ; CEAN-CERI, *Aux urnes l'Afrique ! Elections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris, IEP de Bordeaux-CEAN-Pedone, 1978 ; HAYWARD (FM), ed., *Elections in Independent Africa*, Boulder & London, Westview Press, 1987 ; ANYANG' NYONG'O (P), ed., *Popular Struggles for Democracy in Africa*, London, Zed Press, 1987 ; CHAZAN (N) et ROTHCHILD (D), *The Precarious Balance, State and Society in Africa*, Boulder, Westview Press, 1988.

les systèmes politiques retenus ; la nature des rôles politiques (des citoyens et des hommes politiques) et de leur relation ; le fondement des distinctions entre identités politiques. Afin de combler cette lacune une exploration plus systématique et dans une démarche comparatiste du geste électoral dans les pays d'Afrique subsaharienne est suggérée, à partir notamment d'observations empiriques effectuées dans la durée et tenant compte de l'histoire des expériences électorales sur ce terrain³⁴. Le recours au paradigme économique qu'on propose s'inscrit dans cette perspective.

Le recours au paradigme économique.

L'une des voies possibles d'enrichissement de l'explication du vote dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne consiste à l'envisager comme transaction³⁵ - dont la valeur doit s'entendre comme l'attention, l'implication, l'attachement (variable et inégal) que manifestent des consommateurs pour des marques, entrepreneurs, entreprises partisans et plus largement pour l'échange politique - en partant de deux interrogations simples : pourquoi votent-ils ? pourquoi se déplacent-ils aux urnes ? Questions faussement naïves laissées en friches par les modèles explicatifs précédents, qui permettent d'aborder le geste électoral par ses prémisses chronologiques (et sociologiques) - soit avant même le débat sur les conditions (compétition "juste, honnête et transparente") et la distribution des voix en "camps" qui focalisent tant l'attention ordinaire, le délicat problème du rapport au vote des citoyens dans ces systèmes politiques si particuliers, lequel ne va pas de soi.

Les théories électorales né-utilitaristes ou théories du choix rationnel ont les premières adopté, dans le contexte des démocraties occidentales, cette démarche. Le recours à ces modèles d'explication peut s'appuyer sur des données observables lors des scrutins de la "seconde génération" : la montée en force du questionnement relatif aux programmes des partis politiques en concurrence - ceci bien que le degré de polarisation entre eux soit extrêmement faible et que ces programmes hypertrophient considérablement le registre de la promesse par rapport à celui des actes susceptibles d'être effectivement posés - et dans le débat public³⁶ ; un recul de la variante

³⁴ Voir, QUANTIN (P), "Afrique noire", op. cit. supra., p 26.

³⁵ On fera nôtres les mises en garde de LEHINGUE (P) qui note que la définition "large" du marché politique et de l'échange qui s'y déroule donnée par Max WEBER " (...) requiert que l'on marque, pour chaque espèce particulière d'échange, ses spécificités ; ce que s'interdit de faire l'analyse économique du vote pour qui les comportements électoraux se cantonnent à une forme pour le moins restrictive de calcul coûts / avantages monétairement évaluables. Dans l'acception qu'en donnent les tenants d'une "analyse économique de la politique", le marché politique n'est pas autre chose que le lieu où s'échangent des votes contre des programmes d'intervention publique. A travers cette représentation simpliste, on voit à quel point l'économie des systèmes symboliques (...) est refoulée au profit d'une vision systématiquement atrophiée des composantes du processus ", dans "L'analyse économique des choix électoraux ou comment choisir d'économiser l'analyse. II. Truismes et paradoxes", *Politix*, n° 41/1998, pp 117-118.

³⁶ Ce débat relatif à l'offre électorale traverse, avec une intensité variable, les partis politiques dans les pays d'Afrique subsaharienne comme le montrent COLEMAN (JS) et ROSBERG (CG), eds., *Political Parties and National Integration in Tropical Africa*, Berkeley university of California Press, 1994, pp 12-47.

locale d'identification partisane couplé à des déplacements des préférences électorale ; l'observation d'un vote utile, d'un vote d'avertissement, d'un vote sanction - dont l'anticipation par les titulaires des positions de pouvoir politique justifierait aussi (mais pas seulement) le report de certaines échéances électorales (au Cameroun, au Gabon, ...). Ces faits témoignent de nouveaux comportements électoraux suggérant l'émergence - ou le retour si on se réfère à la concurrence électorale dans un contexte de compétition politique ouverte de la phase de l'immédiat post colonial dans la plupart de ces pays - d'un électeur relativement autonome et imprévisible par rapport à sa situation socio-économique. A côté d'électorats relativement distincts et homogènes [soit par exemple dans la zone camerounaise, Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC, parti au pouvoir) - Centre, Sud et Est ; Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) - Nord ; Social Democratic Front (SDF) - Ouest, Nord-Ouest, Union des Populations du Cameroun (UPC) - Littoral, ...] existent des électeurs réticents aux identités partisanes préfabriquées, moins captifs que lors des scrutins concurrentiels de la "première génération", se prononçant de façon plus affirmée sur des enjeux et questions politiques (la situation économique, la modification ou non des modalités de privatisations d'entreprises publiques voire la poursuite ou non de celles-ci, la montée de l'insécurité, la crise des secteurs sanitaires et éducatifs, la lutte contre le chômage, ...) que sur des noms de candidats ou partis, plus rationnels et décidant leur vote à partir d'un faisceau complexe de facteurs parmi lesquels les calculs d'utilité personnelle ainsi que l'évaluation de la valeur des partis en présence par rapport aux questions politiques jugées pertinentes (*salient issues effect*) et l'état de l'offre électorale occupent une place importante. Cette transformation va par ailleurs d'accord avec les mutations morphologiques du corps électoral dans ces Etats, marquées notamment par l'arrivée en masse de nouvelles générations d'électeurs, nés après les indépendances (1960 au Cameroun), souvent fortement scolarisés, principalement urbains, peu ou pas du tout intégrés au marché de l'emploi et développant un regard fortement critique sur le débat public et la dynamique du jeu politique depuis l'engagement des "transitions" des années 90³⁷. Ce changement est encore alimenté par deux facteurs distincts : d'une part, la libéralisation des secteurs de la presse écrite et de l'audiovisuel dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne depuis le début de la décennie 90 ; d'autre part, l'explosion dans tous de la "pauvreté"³⁸ et de la précarité, doublées de la montée en force d'un individualisme grandissant dans leurs sociétés dont on continue cependant de magnifier trop facilement la "tradition solidaire"³⁹. A partir de là, il devient tentant - la mode de "l'individualisme" y poussant⁴⁰ - de

³⁷ On se permet de renvoyer sur ce point à nos travaux sur "l'opinion publique" au Cameroun publiés dans *L'Afrique Politique 2000* et dans *l'International Social Science Journal*, n° 169/2001.

³⁸ Notion particulièrement difficile à cerner et pour laquelle on reprendra les six acceptions proposées par le PNUD dans son *Rapport 2001*, qui vont de la "pauvreté absolue" - dont le seuil est fixé à un revenu de 1 dollar par jour - à la "pauvreté humaine" - qui désigne la non-satisfaction des besoins essentiels comme se nourrir, se soigner, ..., toutes applicables souvent simultanément à ces pays.

³⁹ Voir sur ce point, pour le Cameroun, KOUAME (A), KISHIMBA (N), KUEPE (M) et TAMEKO (D), "Crise, réformes des politiques économiques et emploi à Yaoundé", *Les Dossiers du CEPED* n° 64, pp 4-9.

⁴⁰ Voir sur ce point notamment, ESTER (P), HALMAN (L), MORR (R), *The Individualizing Society. Value Changing in Europe and North America*, 1993, Tilburg University Press ; LAVAU (G), "L'électeur devient-il individualiste ?", dans BIRNBAUM (P) et LECA (J), *Sur l'individualisme*,

dessiner le profil de ce nouvel électeur individualiste africain, et de poser l'hypothèse que l'individualisme deviendrait, autant que les identifications (communautaires, ethniques, ...) et les déterminations (affectives), l'un des moteurs du choix de l'électeur dans ces pays.

Des théories ignorées par l'analyse électorale africaniste.

Largement exploitées dans les travaux de politistes anglo-saxons⁴¹ et entrées tardivement dans la science politique Française⁴², les théories néo-utilitaristes sont absentes de l'analyse électorale africaniste récente⁴³. Tout au plus peut on noter l'incursion indirecte et implicite faite par le modèle individualiste du comportement électoral, atome de base de ces théories, dans les travaux de R. BANEGAS - quand il avance que c'est probablement dans la " *marchandisation* " ⁴⁴ du vote que se jouent les véritables processus de formation et de consolidation de la démocratie au sud du Sahara - ainsi que dans ceux de M. BRATTON et N. VAN de WALLE - lorsqu'ils réfutent la vulgate d'un électeur africain désorienté parce que brutalement confronté à des marchés électoraux saturés par des offres exagérément concurrentielles⁴⁵. On peut également observer que l'ouvrage fondateur de DOWNS (1957) est évoqué tant par J.S. COLEMAN et C.G. ROSBERG⁴⁶ que par N. VAN de WALLE et K. SMIDDY dans leurs études des partis politiques et systèmes de partis en Afrique noire⁴⁷. On trouve encore des éléments implicites de

ouvrage précité, pp 301-329 ; MATTEI (D), "Le déclin du vote de classe et du vote religieux en Europe Occidentale", *RISS*, n° 146, 1995, pp 613 et s.

⁴¹ Voir notamment, DOWNS (A), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Row, 1957 ; MUELLER (DC), *Public Choice*, Londres, Cambridge University Press, 1979 ; DALTON (R) et WATTENBERG (M), "The not simple act of voting", dans FINIFTER (AW), ed., *Political Science. The state of the Discipline*, vol. 2, Washington, American Political Science Association, 1993, pp 193-218 ; GREEN (DP) et SHAPIRO (I), *Pathologies of Rationnal Choice Theory : A Critique of Applications in Political Science*, New Haven, Yale University Press, 1994 ; pour des synthèses critiques stimulantes, GREEN (DP) et SHAPIRO (I), "Choix rationnels et politique : pourquoi en savons-nous toujours aussi peu ?", *RFSP*, vol. 45, n° 1/1995, pp 96-130 ; MAYER (N), "L'économie du politique", *Revue Française de Sociologie*, Avril-Juin 1997, XXXVIII, p 213 ; LAFAY (JD), "L'analyse économique de la politique : raisons d'être, vrais problèmes et fausses critiques", *Revue Française de Sociologie*, Avril-Juin 1997, XXXVIII, 1997, pp 229-243 ; BOUDON (R), "Le paradoxe du vote et la théorie de la rationalité", *Revue Française de Sociologie*, Avril-Juin 1997, XXXVIII-2, pp 217-227.

⁴² Voir sur ce constat, LAFAY (JD), art. précité, p 229 ; LEHINGUE (P), art. précité, pp 82-83 ; MERLE (P), "L'homo politicus est-il un homo oeconomicus ?", *RFSP*, Vol. 40, n° 1, Fév. 1990, p 64.

⁴³ Voir sur ce point, QUANTIN (P), "Pour une analyse...", op. cit. supra., pp 12-13.

⁴⁴ BANEGAS (R), "Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin", *Politique Africaine*, n° 69, op. cit. supra, pp 75-87.

⁴⁵ BRATTON (M) et VAN de WALLE (N), ouvr. précité, p 11. Les deux auteurs concluent au contraire, à l'issue de l'analyse des résultats des scrutins présidentiels dans 29 pays africains entre 1989 et 1994, à l'existence d'une corrélation positive forte entre intensité de la concurrence électorale et taux de participation, ajoutant que " *Africans were not threatened and immobilized by political competetion ; like voters anywhere, they were stimulated to participate by an open contest* ".

⁴⁶ ouvrage précité.

⁴⁷ VAN de WALLE (N) et SMIDDY (K), "Partis politiques et systèmes de partis dans les démocraties non libérales africaines", dans *L'Afrique Politique 2000*, op. cit. supra., p 42. Encore que ces derniers font référence à DOWNS pour son analyse de la fonction primaire des partis qui est "la lutte pour les postes d'élus".

l'utilitarisme chez L. SINDJOUN, quand il note qu'au Cameroun, "Les élections sont (...) des moments de promesses d'avantages matériels ou immatériels, de réalisations d'infrastructures routières, sanitaires, éducatives, ..., par (ou grâce) à l'Etat"⁴⁸. Sans revenir sur les apories culturalistes (relatives notamment au prétendu unanimité existant au sein des sociétés africaines ou à l'irrationalité naturelle des individus qui les composent) et en rejetant par avance le schéma évolutionniste (selon lequel les déterminations des électeurs connaissent des étapes qui correspondent au processus assurant le développement de la modernité politique)⁴⁹, quelques explications de cet évitement peuvent être avancées.

La première résiderait dans la prudence des politistes africanistes face aux risques résidant dans « (...) l'importation non contrôlée d'un paradigme venu d'une région bien particulière de la science économique (...) »⁵⁰. Salutaire et louable souci de "vigilance épistémologique", pourrait-on dire en reprenant les mots du DURKHEIM des *Règles* s'il ne dissimulait pas surtout des stratégies de valorisation d'approches et d'objets les plus cachés à l'observateur extérieur, enfouis dans des imaginaires difficiles à percer et énoncés dans des langues vernaculaires ; stratégies participant elles-mêmes de "l'effet d'écran produit par la revendication de compétences spécifiques utilisées comme "droit d'entrée" dans des sous-corporations scientifiques fonctionnant grâce à la connivence qui évite la vérification réciproque des savoirs des uns et des autres puisque ces connaissances distinctives relèvent de disciplines lointaines"⁵¹. Il faut en effet admettre que l'un des principaux risques auquel expose le recours à l'analyse néo-utilitariste du vote est celui de la vérification universelle de la thèse de l'importance de la "zweck-rationalité wébérienne" (soit l'action rationnelle par rapport à un but qui plus est, étroitement économique) par rapport aux trois autres orientations de l'action distinguées par l'auteur d'*Economie et Société* (soit l'action rationnelle par référence à une valeur, l'action traditionnelle, l'action affective ou émotionnelle)⁵²; donc une espèce de dévoilement de la science politique africaniste par rapport à la "science politique centrale"⁵³ pour lequel plaide avec raison WOSENE YEFRU⁵⁴.

⁴⁸ SINDJOUN (L), "Le paradigme..", op. cit. supra., p 320.

⁴⁹ Comme l'affirme IHL (O) en effet, ce serait là "(...) entretenir une double cécité. D'abord, faire oublier qu'entre des institutions qualifiées toutes de "démocratiques", il peut y avoir de profondes dissemblances, en particulier si l'expérience sociale, à l'origine de l'ordre électoral, s'avère très différente. Ensuite, perdre de vue, de manière inverse, qu'en dépit d'oppositions aveuglantes, certaines expériences électorales peuvent entretenir des similitudes quoique espacées par plusieurs siècles", dans *Le vote*, op. cit. supra., p 30.

⁵⁰ LEHINGUE (P), op. cit. supra., p 83.

⁵¹ QUANTIN (P), op. cit. supra., pp 12 et 13.

⁵² WEBER (M), *Economie et Société*, Paris, Plon, 1971, Chap. 1.

⁵³ QUANTIN (P), "Pour une analyse...", op. cit. supra., p 12.

⁵⁴ YEFRU (W), *21st Century Africa : A Paradigmatic Shift*, Pearson Publisher, 1999 ; aussi, "The african Challenge To Philosophical Paradigm, The Need For A Paradigm Shift in The Social, Economic and Social Development", *Journal of Black Studies*, Vol. 30, n° 3, January 2000, p 352. On ne suivra toutefois pas cet auteur quand il en appelle parallèlement (pp 375 et s.) à l'élaboration par les chercheurs africains (et non pas africanistes) d'un paradigme afrocentré, enraciné dans la culture africaine et débarrassé des prémisses épistémologiques extérieures. Outre le caractère relativement contradictoire des deux positions, la seconde conduirait à faire abstraction de la diversité culturelle africaine ainsi que des connexions épistémologiques nécessaires et du reste inévitables pour permettre des avancées dans l'analyse. Plus encore, se poserait la question fondamentale de la distance

La seconde explication possible de ce manque résiderait dans la prépondérance de la thèse de la faible individuation des préférences politiques chez les électeurs africains, sous-jacente à la plupart des nombreuses recherches sur l'acte de vote en Afrique subsaharienne depuis le début de la décennie 90. L'une des trois grandes hypothèses sur lesquelles reposent les théories économiques du vote ne pouvant ainsi être appliquée - celle portée par l'individualisme méthodologique (l'unité agissante est l'individu)⁵⁵, il serait alors impossible de tenter de les expérimenter sur le terrain africain. Ici aussi l'argument ne tient pas. Comme le note J. D. LAFAY, rien ne proscrit l'évocation de l'individualisme méthodologique et le raisonnement sur des groupes ou des agrégats ; « *cela implique seulement, pour pouvoir justifier les choix faits : d'avoir un minimum d'informations sur les interactions individuelles (ou de faire des hypothèses sur celles-ci) à l'intérieur et à l'extérieur du groupe considéré ; de faire un certain nombre d'hypothèses rendant possible ou facilitant l'agrégation en un ensemble représentatif des individus concernés* »⁵⁶. Du reste, nombre de recherches récentes ont montré que le vote communautaire, ou plus largement celui fondé sur des clivages ethno-linguistiques ou religieux (*cleavage vote*), n'est pas antinomique du vote d'opinion, qu'il peut être un élément structurant du jeu démocratique et, par conséquent, qu'il est loin de constituer un obstacle à l'établissement de la démocratie électorale dans les systèmes politiques d'Afrique subsaharienne⁵⁷.

Une troisième raison de l'ignorance des théories néo-utilitaristes du vote depuis l'engagement des 'transitions' démocratiques des années 90 peut être trouvée dans deux 'biais' distincts mais complémentaires : la relative absence de recul historique et l'irrégularité des cycles électoraux sur le terrain retenu - traduite notamment par la multiplication des reports de scrutins aux justifications variables (difficultés financières de l'Etat, retards pris dans l'inscriptions sur ou l'actualisation des listes électorales, mise en place tardive des organes chargés de superviser le déroulement des élections, existence d'autres priorités sur l'agenda politique des dirigeants, ...). Il faut de fait reconnaître que la plupart des travaux électoraux anglo-saxons et Français ayant expérimenté empiriquement les différentes hypothèses de ces théories se situent dans le cadre de l'historicité du politique. Ainsi par exemple, pour n'en citer qu'un seul, le travail pionnier mené par G. H. KRAMER et publié dans *l'American Political Science Review* en 1971 porte sur une période qui va de 1896 à 1964⁵⁸. Il n'est par ailleurs pas innocent que les premières tentatives de validation empirique du modèle des cycles politico-économiques (*political business cycles*)⁵⁹ aient

: les chercheurs africains sont-ils forcément les mieux placés pour produire un savoir renouvelé sur l'Afrique ? Débat à suivre...

⁵⁵ Les deux autres hypothèses étant l'existence de préférences stables (représentées en général par une fonction d'utilité) et un comportement de la fonction de maximisation d'utilité précédente sous la contrainte de l'environnement tel que l'individu le connaît ou l'anticipe.

⁵⁶ Ibid, pp 238-239.

⁵⁷ Voir notamment les articles d'OTAYEK et QUANTIN précités.

⁵⁸ KRAMER (GH), 'Short term Fluctuations in US Voting Behavior : 1896-1964', *APSR*, 77, 1971, pp 131-143.

⁵⁹ Mac RAE (D), 'A political Model of the Business Cycle', *Journal of Political Economy*, 85, 1977, pp 239-263.

été menées aux Etats-Unis ; pays qui, pour des raisons institutionnelles, présente un calendrier électoral d'une " *périodicité d'horloger* " ⁶⁰.

Trois éléments viennent cependant relativiser l'importance de ces arguments. D'une part, et sans nier l'importance du recul historique, l'anachronisme des séries longues - soit, par delà la constance du nominal des variables listées, l'impossibilité presque totale de comparer sérieusement sur le champ d'analyse des ratios comme les taux de chômage ou d'inflation ou encore le revenu à quarante ans de distance ⁶¹ : " *comme on ne parle pas, en dépit des apparences, exactement des mêmes choses, la conclusion que l'on peut en tirer a une portée limitée* " ⁶². D'autre part, le fait que le modèle des cycles politico-économiques ait pu être testé dans le cadre de séries courtes, pour des régimes démocratiques à échéancier électoral moins rigide (possibilité de dissolution anticipée), afin de démontrer que les sortants pouvaient tenter de profiter d'embellies économiques conjoncturelles ou - au contraire- pour prévenir une dégradation anticipée des indicateurs économiques ⁶³. Enfin, sans insister sur le fait que l'idée de légitimité populaire n'est pas étrangère à certains systèmes politiques anciens en Afrique ⁶⁴, après la vague des élections " *sans choix* " ou " *semi-compétitives* " des années 70-80, suivie elle-même d'une quasi disparition du principe électif du paysage politique continental, ce dernier a resurgi avec une vigueur inégalée depuis le début de la décennie 90. En se gardant de toute satisfaction quantrophénique et en ayant à l'esprit la vigilance critique nécessaire à l'appréciation des conditions de déroulement de ces scrutins, on peut observer ⁶⁵ que 42 des 48 Etats d'Afrique subsaharienne ont organisé environ soixante-dix élections législatives impliquant au moins deux partis entre 1990 et 1998 ; que durant la même période, plus de soixante élections présidentielles se sont déroulées avec plus d'un candidat. Seuls sept pays (Erythrée, Rwanda, Soudan, Somalie, Swaziland, Ouganda, Congo Démocratique-ex-Zaïre) n'ont pas organisé d'élections multipartites pendant cette période. A titre de comparaison, entre 1985 et 1989, neuf pays africains seulement avaient organisé des scrutins multipartites jugés compétitifs par les observateurs internationaux. Au Cameroun même, les électeurs ont voté à cinq reprises dans le cadre de scrutins concurrentiels entre 1992 et 1997 ⁶⁶.

Deux voies supplémentaires d'explication de l'absence de fréquentation des théories néo-utilitaristes du vote dans les recherches africanistes peuvent, de manière plus précise, être envisagées.

⁶⁰ LEHINGUE (P), op. cit. supra., p 106.

⁶¹ Si en plus on dispose de statistiques...- fiables...- dans le cas des pays d'Afrique noire, indépendant pour la plupart depuis 1960 ; mais cela est un autre problème.

⁶² THELOT (C), "Les traits majeurs du chômage depuis vingt ans", *Economie et Statistique*, n° 183, 1985, p 38. Pour une vue plus générale, consulter le débat ouvert dans *Genèses*, n° 9/1992 et notamment l'article de DESROSIERES (A), "Séries longues et conventions d'équivalence".

⁶³ Au Japon et au Royaume-Uni notamment.

⁶⁴ Voir sur ce point notamment, QUANTIN (P), "Afrique noire", op. cit. supra., pp 22-24.

⁶⁵ Voir pour la période 1989-1996 le bilan établi par GAS (V), "Les élections en Afrique" (1989-1996)", *La Revue Internationale et Stratégique*, n° 33, Printemps 1999, pp 192-217.

⁶⁶ 1er Mars 1992, élections législatives anticipées ; 11 Octobre 1992, élection présidentielle anticipée ; 21 Janvier 1996, élections municipales ; 17 Mai 1997, élections législatives ; 12 Octobre 1997, élection présidentielle.

C'est d'abord la question de la nature même des démocraties mises en place depuis l'engagement des "transitions" des années 90 dans les pays d'Afrique subsaharienne. Loin de toute tentation normativiste, on peut se demander s'il ne s'agit pas de " *démocratie(s) non libérale(s)* " ⁶⁷ ou de " *démocratie(s) virtuelle(s)* " ⁶⁸ ? Question fondamentale car renvoyant aux pièges de l'analogie ⁶⁹ et qui alimente encore la curiosité pour les interrogations de départ : pourquoi votent-ils ? pourquoi se déplacent-ils aux urnes ? L'analyse néo-utilitariste du vote a en effet pour premier terrain d'expérimentation des systèmes politiques dans lesquels la démocratie représentative est consolidée, l'alternance électorale connue et routinisée. Dans ceux d'Afrique subsaharienne, différentes trajectoires sont à distinguer depuis 1990 ⁷⁰ : les "transitions" achevées, marquées par la consolidation des règles du jeu démocratique et l'expérimentation de l'alternance électorale au sommet (Cap-Vert, Bénin, Mali, Sénégal, Madagascar, Zambie, ...) ; les "transitions" bien lancées mais à consolidation incertaine, caractérisées notamment par un ancrage difficile des règles du jeu démocratique et une alternance électorale dénuée de périls pour la structure globale de domination en place - même si rien de s'y oppose institutionnellement - en raison de l'hégémonie d'un parti et/ou de la colonisation de l'opposition (Burkina-Faso, Cameroun, Gabon, ...) ; les "transitions" bloquées ou inachevées, dans lesquelles les règles du jeu démocratique sont contournées, remises en cause ou tout simplement ignorées et l'alternance électorale impossible (Guinée Equatoriale, Guinée Conakry, Tchad, Ouganda, ...). Il va de soi que ces trajectoires diverses ne correspondent qu'à des schématisations rapides, la plupart des systèmes politiques d'Afrique subsaharienne empruntant leurs propriétés simultanément à plusieurs de ces situations ; il reste que les théories néo-utilitaristes ne pourraient raisonnablement être appliquées qu'à la première et, plus délicatement, à la seconde.

Ce serait ensuite le constat de l'irréalisme des hypothèses de base de ces théories, confirmé par les nombreuses et pour certaines infructueuses tentatives de validation faites dans les démocraties Occidentales. En somme, pourquoi se "casser la tête" avec quelque chose "d'étranger" et de "compliqué" alors que cela ne "marche pas" ailleurs ? Face à cette interrogation paresseuse, on ne peut que reprendre le pari proposé par M. FRIEDMAN dès 1957, c'est-à-dire admettre de manière courageuse que l'irréalisme des axiomes n'invalide pas a priori la démarche ⁷¹.

Le recours aux théories néo-utilitaristes pour expliquer le geste électoral dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne doit toutefois résister à la triple tentation des importations incontrôlées, qualifications globales et généralisations douteuses. Il doit tenir compte

⁶⁷ QUANTIN (P), " L'institutionnalisation du politique : les leçons de la démocratisation et celles de la guerre ", *L'Afrique Politique*, 2000, op. cit. supra, p 17.

⁶⁸ VAN de WALLE (N) et SMIDDY (K), op. cit. supra., p 43 ; JOSEPH (R), " Africa, 1990-1997 : From Abertura to Closure ", *Journal of Democracy*, 9(2), 1998, pp 3-17.

⁶⁹ Voir impérativement, LEHINGUE (P) et PUDAL (B), *Jeu des analogies et analogies du jeu*, AFSP, Rapport au IV^e congrès, Paris, Sept 1992, inédit, 19 p.

⁷⁰ Sur ces trajectoires, voir notamment, DALOZ (JP) et QUANTIN (P), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, p 8.

⁷¹ FRIEDMAN (M), *A Theory of the Consumption Function*, Princeton, Princeton University Press, 1957.

des spécificités des contextes et configurations politiques, sociales et économiques nationales : il s'agira de savoir si certaines des hypothèses explicatives qu'elles offrent sont plus pertinentes, au regard de la réalité, que celles fournies par les modèles déduits de l'appréhension du vote comme disposition. On supposera pour cela que de mieux en mieux formé et informé, l'électeur africain a une perception relativement claire de ses intérêts réels, sur la plan matériel, professionnel ou moral, et qu'il ne confond pas le court, le moyen et le long terme ; on supposera aussi qu'il a une connaissance suffisante des systèmes partisans, c'est-à-dire des aptitudes respectives des divers compétiteurs (candidats, formations ou coalitions de formations) à prendre en charge ses intérêts et demandes. Dans cette perspective, deux pistes principales peuvent être abordées : celle d'abord de l'énigme de la participation électorale dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne, l'application du schème de l'optimisation débouchant sur un "paradoxe de l'électeur" africain ; celle ensuite du questionnement de la rationalité exacte qui guide cet électeur.

Le "paradoxe de l'électeur" africain.

Le "paradoxe de l'électeur" africain résulte de l'examen de ses arbitrages problématiques entre participation aux scrutins organisés ou abstention, dans des contextes où il gagnerait à vaquer à d'autres occupations plus rétributrices et gratifiantes. Point de départ de l'analyse du vote par les tenants des théories néo-utilitaristes dans les démocraties occidentales, ce "paradoxe" a pour hypothèse de base que la rationalité qui guide l'électeur individuel repose sur l'utilité attendue de son action : ce dernier maximise sous contrainte une fonction d'utilité ; calcul coûts / avantages qui rend fortement délicate sa décision de participer ou non⁷².

La formalisation mathématique initiale.

L'analyse microéconomique néoclassique⁷³ a été sollicitée pour formaliser la décision de participation par une équation mathématique du type :

$$V = pU - c + R^{74}$$

où : **V** représente le choix final de l'électeur : participation si **V** est positif, abstention dans le cas contraire⁷⁵.

p figure la probabilité anticipée par un électeur pour que son vote singulier soit déterminant pour l'issue du scrutin, si **V** est entrepris.

⁷² Des auteurs comme BUCHANAN (J) et TULLOCK (G), dans *The Calculus of consent*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1962 appliqueront ainsi rigoureusement le principe de l'optimalité de PARETO aux études électorales.

⁷³ Pour une présentation complète de cette dernière, voir notamment BECKER (GS), "Child Endowments and the Quantity and Quality of Children", *Journal of Political Economy*, 4, 1976.

⁷⁴ D'autres formulations de l'équation existent : $R = PB - C + D$; $R = pB - c + D$. Voir notamment, MERLE (P), op. cit. supra., p 64 ; LAVAU (G), op. cit. supra., p 318....Les variables sont cependant les mêmes que dans celle qu'on retiendra et qui est empruntée à LEHINGUE (P), "L'analyse économique des choix électoraux ou comment choisir d'économiser l'analyse", op. cit. supra., p 85.

⁷⁵ Deux options sont uniquement retenues par le modèle. Comme l'observe judicieusement MERLE (P), l'existence - même marginale - de votes "blancs" ou "nuls" est d'emblée particulièrement contrariante pour le modèle puisqu'elle suppose un coût (ne serait-ce que de déplacement) sans aucun bénéfice tangible, ibid.

U mesure l'utilité directe que retire un électeur du triomphe de son candidat ou de son camp⁷⁶.

c symbolise les coûts du vote (d'où l'affectation d'un signe négatif) et notamment le temps passé à se déplacer et à collecter l'information nécessaire à l'arbitrage électorale ainsi que les coûts monétaires liés à ces activités.

R, enfin englobe dans une variable unique, les "avantages privés complémentaires de l'action", soit les bénéfices divers qu'un électeur peut retirer du vote indépendamment des résultats de celui-ci, et compte non tenu des utilités ou désutilités que l'électeur pourrait tirer de la victoire de X ou d'Y (exemple convenu : la satisfaction d'exercer un droit civique). Exogène au modèle, **R** peut aussi, dans une optique économétrique classique, être envisagé comme la part du phénomène que l'analyse laisse en suspens.

Dans cette fonction d'utilité électorale, la valeur de **p** est logiquement extrêmement faible, et elle l'est plus encore si la taille de l'unité électorale croît. Dans la balance subtile au principe de l'arbitrage individuel vote / abstention, **pU** ne pèse donc pas grand chose - ou presque - face à **c**. En l'absence "d'avantages privés complémentaires", initialement absents de la version simplifiée du modèle de DOWNS, **V** est tout aussi logiquement négative. De toute évidence, l'unique décision rationnelle du corps électoral devrait être un comportement d'abstentionnisme élevé, les votants pouvant être vus comme un résidu d'acteurs irrationnels. Au contraire, ce résidu n'a, de manière statistique, rien de résiduel ; d'où l'invention d'un "paradoxe de l'électeur" résumé par la question *Why do Voters vote ?*

L'expatriation au terrain africain.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne en "transition", ce "paradoxe de l'électeur" fait encore plus problème non seulement en raison de l'incertitude économique et sociale que tous connaissent au moment du retour au pluripartisme mais du fait aussi des propriétés spécifiques des compétitions et des marchés politiques : semi-ouverture, professionnalisation⁷⁷ inexistante ; faible différenciation de l'offre politique ; adéquation relative de cette dernière par rapport aux attentes ; état intermédiaire d'autonomisation des marchés politiques ; absence de "civilité

⁷⁶ Pour DOWNS (A), "les avantages dont se préoccupent les électeurs, au moment de prendre leurs décisions, sont des flux d'utilité qui découlent des activités du gouvernement (la sécurité des rues, l'entretien de la chaussée, la propreté des eaux, l'enlèvement des ordures ménagères, ...). Ils sont exactement semblables à ceux que les citoyens tirent de l'activité économique privée et ne sont répertoriés comme dus au gouvernement qu'en raison de leur origine". L'auteur est toutefois obligé de reconnaître qu'il s'agit là, "en réalité d'une définition en boucle, parce que nous définissons l'utilité comme la mesure des avantages qu'un citoyen a à l'esprit et dont il se sert pour choisir entre différentes possibilités d'action", op. cit. supra., pp 36-37. Dans son modèle initial, dit "de certitude" (chapitre III), le citoyen rationnel vote pour le parti qui maximise son utilité, par comparaison des bénéfices obtenus sous la gestion du gouvernement sortant et de l'utilité dont il aurait pu bénéficier si le parti adverse avait été aux affaires. L'abstention n'apparaît que si le différentiel des deux revenus d'utilité anticipés est nul. En situation d'incertitude par contre, **p** reprend tous ses droits.

⁷⁷ On en retiendra la définition donnée par OFFERLE (M), "Professions et profession politique", dans OFFERLE (M), dir., *La profession politique. XIXè-XXè siècles*, Belin, 1999, p 15.

électorale”⁷⁸ qui élève encore le coût de la participation ; existence d'une espèce de "cens caché"⁷⁹ traduit par la dépendance accrue des électeurs et des candidats non soutenus par "le pouvoir" par rapport aux organes et autorités officiellement chargés d'organiser les scrutins tant au niveau de la préparation (inscriptions sélectives sur les listes électorales, critère différenciés de recevabilité des candidatures), du déroulement (accès sélectifs à certains bureaux de vote) que de la clôture (absence de contrôle du dépouillement des bulletins, ...). Ces éléments devraient inciter des électeur potentiels à se détourner du bureau de vote et à s'occuper de choses plus rentables (aller au champ ou à la pêche pour assurer la pitance journalière de la famille,...). Et pourtant ils votent..., comme en témoignent les taux de participation ci-dessous présentés⁸⁰.

Pays	Type et année du scrutin	Participation
Bénin	- Elections législatives de mars 1999	55%
	- Elections présidentielles de mars 2001	85% au premier tour et 53,42% au second tour
Cameroun	- Elections législatives de mai 1997	60,58%
	- Elections présidentielles d'octobre 1997	80%
Cap-Vert	- Elections législatives de janvier 2001	57,8%
	- Elections présidentielles de février 2001	51,6% au premier tour et 59,0% au second tour
Ghana	- Elections législatives de décembre 1996	48,2%
	- Elections présidentielles de décembre 2000	61%
Mali	- Elections législatives de juillet 1997 (boycottées par l'opposition)	22,31%
	- Elections présidentielles de mai 1997 (boycottées par l'opposition)	20,87%

⁷⁸ DELOYE (Y) et IHL (O), "La civilité électorale : vote et forclusion de la violence en France", dans BRAUD (PH), dir., "La violence politique dans les démocraties", *Cultures et Conflits*, n° 9-10, l'Harmattan, pp 75-98. ; voir dans le même sens, PIZZORNO (A), op. cit. supra., p 335.

⁷⁹ On emprunte l'expression à GAXIE (D), *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, le Seuil, 1^{ère} ed. 1978 ; 3^e ed refondue 1993, 275 p.

⁸⁰ Source : compilé par l'auteur, à partir des statistiques disponibles sur le site <http://www.izf.net>. Mieux 80% des personnes interrogées lors de l'enquête de terrain réalisée à Yaoundé (Cameroun) en Février 2001 affirmaient leur intention de se déplacer aux urnes lors des scrutins à venir, qu'ils soient anticipés ou non.

Sénégal	- Elections législatives d'avril 2001 - Elections présidentielles de février et mars 2000	67,41% 60,5% au premier tour et 60,77% au second tour
Madagascar	- Elections législatives de mai 1998 - Elections présidentielles de décembre 1996	60% 58,4% au premier tour et 49,66% au second tour

Comment expliquer les comportements de participation électorale autrement que par l'irrationalité fondamentale des électeurs africains majoritairement incapables d'optimiser ? Dans cette perspective cependant, le postulat de départ - l'électeur calculateur - ferait défaut et l'édifice s'effondrerait privé de bases. Deux arguments, dont le caractère dérisoire et passablement contradictoire justifie le survol, peuvent par ailleurs être avancées. On peut d'abord déplorer, en réinvestissant l'analyse de G. S. KAVKA, que pour le moment, l'électeur africain ne soit pas doté de la finesse stratégique du modèle initial et afficher l'espoir qu'à l'avenir " *suffisamment de gens orientent rationnellement leur comportement politique suffisamment souvent pour que les théories économiques de la politique produisent des descriptions, des explications et des prédictions et soient des approximations souvent utiles de la vérité* " ⁸¹. Non seulement cela correspondrait à forcer la réalité à se conformer au modèle, mais encore, dans le contexte du terrain retenu, cela conduirait à retomber dans les ornières de l'évolutionnisme. On peut ensuite présenter cette participation électorale, relativement constante, selon les contextes et configurations politiques nationales mais également en fonction des types de scrutins, non pas tant comme une preuve de l'inopérabilité de la théorie ou une anomalie due à l'exotisme de la réalité que comme une question " *ouverte* ", un " *problème non résolu* " mais que l'hypothèse de base aurait au moins le mérite de faire apparaître simultanément à la mise en lumière des impasses et carences des analyses concurrentes ⁸². Plus fondamentalement, plusieurs parades peuvent être envisagées pour tenter de résoudre cette énigme.

Les tentatives de résolution du "paradoxe de l'électeur" africain.

L'énigme de la participation de l'électeur africain peut, à première vue, être sinon résolue du moins logiquement débattue en recourant à différentes astuces.

La première consiste à évoquer l'hypothèse standard du vote serré. La décision de voter s'expliquerait par le comportement stratégique de l'électeur africain "(...) *extrêmement rationnel*" ⁸³ ; chacun étant conscient que son vote sera décisif pour la victoire de son champion

⁸¹ KAVKA (GS), "Rational Maximizing in Economic Theories of Politics", dans RENWICK MONROE (K), eds., *The Economic Approach to Politics*, New York, Harper Collins, 1991, p 372.

⁸² Voir notamment CHONG (D), "Rational Choice Theory's Mysterious Rivals", *Critical Review*, 9, 1995, p 47.

⁸³ LEDYARD (J), "The pure Theory of large Two-candidates elections", *Public Choice*, n° 44, 1984, p 25.

dans une conjoncture de restructuration de l'espace politique⁸⁴. Cette explication - qu'on pourrait appliquer aux premières élections présidentielles concurrentielle au Cameroun (octobre 1992) qui voient s'affronter notamment le président Paul Biya et John Fru Ndi⁸⁵, au scrutin présidentiel de février / mars 2000 au Sénégal qui confronte surtout le chef de l'Etat Abdou Diouf à son rival traditionnel - et bientôt vainqueur - Abdoulaye Wade ou encore à celui de mars 2001 au Bénin qui oppose particulièrement le sortant Mathieu Kérékou à Nicéphore Soglo lui-même ancien président - est cependant courte pour différentes raisons : elle ne rend pas compte de toutes les configurations électorales voire potentielles dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne - celles notamment de la multiplicité de candidats quoique leurs chances d'élection soient fortement inégales ; sa validité requiert - ce qui est loin d'être pour tous le cas - un minimum d'information de la part de l'électeur africain capable (et désireux) d'anticiper sur l'issue du scrutin ; enfin cette résolution partielle du paradoxe en fait surgir un autre formulé par J. ELSTER : l'acteur doit apprécier la valeur de l'information qu'il ne détient pas encore afin de décider si cela vaut la peine d'essayer de se la procurer⁸⁶.

La seconde parade consiste dans la reprise de la piste ouverte dès 1957 par A. DOWNS quand, au terme de sa démonstration, il imagine que les citoyens sont capables de faire des projections sur le long terme en sacrifiant leurs arbitrages immédiats au profit de calculs plus lointains. Pour lui, " dans les démocraties, des individus rationnels sont pour une part motivés par un sens de la responsabilité sociale indépendant de leurs gains ou pertes personnels à court terme " ⁸⁷. Les citoyens se sentiraient ainsi responsables de la dynamique d'un système dont le fonctionnement à long terme pourrait être source de bénéfices personnels. L'argument est évidemment séduisant : il renvoie, sur le terrain retenu, à la claire conscience de sa responsabilité individuelle par chaque électeur dans l'évolution des "transition" démocratiques des pays d'Afrique subsaharienne. Les revendications récurrentes de ces citoyens en faveur d'une transparence en matière d'inscriptions sur les listes électorales et, plus généralement, de l'amélioration de l'infrastructure électorale dans ces derniers seraient ainsi expliquées. Cet argument est néanmoins, lui aussi, limité. Quelle serait en effet l'origine de cette soudaine aptitude de l'électeur africain à se projeter dans un futur indéterminé et plus encore dans la situation d'incertitude structurelle économique, sociale et politique qui prévaut dans ces Etats ? De plus, si on considère la démocratie électorale comme un bien public, on ne peut soustraire la situation de l'électeur africain potentiel à l'objection du *free rider* ("passager clandestin" ou "ticket gratuit") de M. OLSON⁸⁸ : pourquoi personnellement gaspiller du temps, éventuellement de l'argent (celui utilisé par exemple pour payer son transport jusqu'au bureau de vote) - ressources ô combien rares dans le contexte de crise, voire mettre en péril son intégrité physique

⁸⁴ La fameuse "redistribution des cartes politiques" évoquée par de nombreux enquêtés de Yaoundé.

⁸⁵ Huit candidats en fait affirmaient leur présidentialité au moment de l'ouverture de la campagne électorale. Deux se désisteront plus tard en faveur de Paul Biya pour Antar Gassagaye et de John Fru Ndi pour Samuel Eboua. Paul Biya obtiendra 39.9% des voix contre 35.9% à John Fru Ndi, 19.2% pour Bello Bouba Maïgari, 3.6% pour Ndam Njoya, ...

⁸⁶ ELSTER (J), "Introduction", dans ELSTER (J), ed., *Rational Choice*, New York, New York University Press, 1986, pp 19-20.

⁸⁷ DOWNS (A), op. cit. supra., p 267.

⁸⁸ Voir, OLSON (M), *La logique de l'action collective*, Paris, Puf, 1977.

pour le devenir d'un pouvoir que les votes de mes concitoyens contribueront, de toute manière, à pérenniser, ébranler et - de manière exceptionnelle - à répudier ? L'argument suppose enfin une mystérieuse adhésion spontanée de tous les électeurs africain aux règles du jeu démocratique - ce qui est loin d'être le cas⁸⁹ - qui relèverait plus de **R** que de **U** et tendrait par conséquent à parasiter le modèle en valorisant sa partie exogène.

Le troisième subterfuge consiste à activer l'hypothèse d'une aversion naturelle de cet électeur pour le risque, à travers l'évocation de ce que R. BOUDON, à la suite de J. FERREJOHN et M. FIORINA⁹⁰, qualifie de '*pari de Pascal sur l'existence de Dieu*' : "*même dans l'hypothèse où l'existence de Dieu serait très improbable, mieux vaut parier qu'il existe, car mes regrets seraient immenses s'il existait et si j'avais fait le mauvais choix ; même si mon vote a fort peu de chance d'être décisif, j'aurais des regrets si grands s'il s'avérait l'être, que je vote par précaution*"⁹¹. Le ressort logique sous-jacent ici est que la probabilité pour que le geste électoral ait une influence, bien qu'infime, n'est jamais strictement nulle : **p** n'est jamais égale à zéro et '*dans le doute ne t'abstiens pas*'⁹². Le vote serait ici assimilé à la prise d'une assurance par l'acteur pour couvrir des risques à la probabilité difficilement évaluable, mais aux enjeux considérables - i.e, la défaite de son champion ou de son parti : '*je vote quand même, car on ne sait jamais...*'. Au plan des imaginaires sociaux en effet, l'issue des scrutins légitime le clivage entre l'Etat des vainqueurs - i.e ceux qui peuvent accéder, ou voient leurs chances d'accéder, à des ressources symboliques et matérielles accrues, et l'état des vaincus - i. e ceux pour qui il n'y a plus aucune chance, ou qui voient ces dernières largement obérées, d'accéder aux mêmes ressources. L'explication se heurte toutefois à deux problèmes au moins. D'abord, sa convocation n'est possible qu'en faisant abstraction des coûts relativement élevés de la décision de participation pour l'électeur concerné. Ensuite et surtout - indépendamment même du biais constitué par la présentation de l'aversion pour le risque comme une nature universalisable - dans le schéma proposé par J. FERREJOHN et M. FIORINA, le risque d'être exposé à des regrets est inexistant puisque, dans le type d'élections qu'ils retiennent, la probabilité pour qu'un vote quelconque soit décisif est pratiquement nulle. Or, le nombre de citoyens qui votent depuis 1990 dans les pays d'Afrique subsaharienne ne cesse de croître, y compris dans le cas où ils ont l'impression que les candidats en présence, ou bien ne se distinguent pas entre eux, ou bien sont peu attrayants. L'explication de R. BOUDON, J. FERREJOHN et M. FIORINA serait donc peu opératoire pour rendre totalement compte de la participation électorale dans le contexte retenu.

⁸⁹ Les résultats de l'enquête menée à Yaoundé sont à cet égard édifiants - même s'ils ne sauraient être posés en loi générale, d'autant que la question était équivoque ; ce dont on s'est rendu compte ex post : si 60% des enquêtés se déclarent opposés à tout régime dictatorial, 75% considèrent que la transitions démocratiques du début des années 90 s'est accompagnée d'une dégradation de leur situation générale et économique en particulier.

⁹⁰ FERREJOHN (JA) et FIORINA (MP), 'The Paradox of not voting : A Decision Theoretic Analysis', *APSR*, 68, 2, 1974, pp 525-536.

⁹¹ BOUDON (R), op. cit. supra., pp 219-220.

⁹² CHANIAL (P), '*Homo politicus*. Les paradoxes de la théorie de l'acteur rationnel', *Recherches*, n° 10, 1997, p 36.

On peut enfin surpondérer **R** - soit l'ensemble des avantages que l'électeur retire de sa participation au scrutin, indépendamment des résultats du vote et des bénéfices qu'il pourrait de manière directe ou indirecte personnellement tirer du triomphe du candidat ou du parti x ou y - afin que **V** soit forcément positif. Derrière **R** ainsi réévalué, peuvent figurer aussi bien les variables totalement indépendantes du résultat électoral réel ou escompté intégrées par W. H. RIKER et P. C. ORDERSHOOK⁹³ - fierté d'avoir à exprimer une opinion, sentiment d'accomplir un devoir civique, de se représenter comme étant intégré à un tout...- que d'autres telles la claire conscience que l'élection est désormais le seul mode légitime de désignation des titulaires des positions de pouvoir politique - conscience que les manipulations récurrentes de certains gouvernants dans différents pays tendrait encore à renforcer, la loyauté par rapport au groupe ethnique, linguistique ou religieux, La surpondération de **R** confirmerait cependant la faillite du modèle initial qui n'admettait son intégration qu'en tant que catégorie générique ou variable résiduelle censée rendre compte négativement de la partie du phénomène laissée par lui inexpliquée.

Faute de pouvoir résoudre ce "paradoxe de l'électeur" africain, on est conduit à se poser la question des motivations de son choix, de la nature exacte de la rationalité qui l'anime : peut-elle être étroitement utilitariste - et par conséquent mise en lumière par le seul paradigme économique - ou s'inscrit-elle dans un cadre plus large ? En abordant cette interrogation, on adoptera une démarche similaire à celle retenue par les tenants des théories néo-utilitaristes qui, confrontés au même blocage pour le contexte des démocraties occidentales, se sont attachés à " (...) *savoir non plus pourquoi, mais comment les électeurs votent* " ⁹⁴.

Quelle rationalité pour l'électeur africain?

D'un "paradoxe de l'électeur" africain dont la formulation à travers la modélisation mathématique initiale ne permet manifestement pas d'analyser les arbitrages entre participation et abstention, on passe ainsi de manière plus modeste à la recherche des déterminants de son orientation électorale. Cette restriction des ambitions, déjà problématique ailleurs⁹⁵, l'est plus encore pour le contexte des "transitions" africaines : le paradigme économique présenté comme pouvant faire avancer l'analyse électorale africaniste mais qui ne parvient pas à expliquer pourquoi les électeurs africains votent, peut-il rendre compte de manière satisfaisante de la façon dont s'effectuent les choix partisans de ces mêmes électeurs ? Ce décentrement ne correspond-t-il pas à une fuite en avant de la réflexion ? La réponse à ces interrogations se trouve dans le fait que ces deux terrains entretiennent un lien logique : le constat de l'évidence (même s'il faut se méfier des fausses évidences du sens commun) de la forte interdépendance entre le choix de participer à un scrutin et celui d'un candidat particulier, confirmé par le faible pourcentage des votes blancs et nuls :

⁹³ RIKER (WH) et ORDERSHOOK (PC), "A Theory of Calculus of Voting", *APSR*, 62, 1968, pp 25-42 ; aussi, *An Introduction to positive Political Theory*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1973, p 57 et 63.

⁹⁴ ROSA (JJ), "L'homo politicus et le vote", *Politique Economique*, 18, 1982 cité par MERLE (P), op. cit. supra., p 66.

⁹⁵ MERLE (P), "L'homo politicus est-il un homo oeconomicus?", op. cit. supra., p 66.

1,5% lors des présidentielles d'octobre 1997 au Cameroun ;
 3,1% lors du second tour des présidentielles de février / mars 2000 au Sénégal ;
 2,9% lors des présidentielles de décembre 2000 au Ghana ;
 8,73% lors du second tour des présidentielles de Mars 2001 au Bénin - encore que pour ces dernières la configuration électorale ait été particulière dans la mesure où les candidats arrivés en seconde et troisième position au premier tour se sont successivement désistés et que c'est celui arrivé en quatrième position (de surcroît ministre d'Etat du président-candidat arrivé en première position) qui s'est finalement présenté au second tour⁹⁶.

Sur cette base, on proposera une première réponse à la question de la nature de la rationalité de l'électeur africain en empruntant successivement deux pistes.

La rationalité économique.

L'exploration de la piste de la rationalité économique, et plus précisément de la relation fonctionnelle entre orientation des votes et conjoncture économique, a été inaugurée par G. KRAMER dans une étude où il démontrait d'une part que les scores obtenus par les républicains aux élections de la chambre des représentants américains étaient principalement déterminés par les variations du revenu réel par habitant ; d'autre part, que les électeurs américains ont tendance à sanctionner les *incumbents* (candidats du parti aux affaires à la date de l'élection) en cas de détérioration de la conjoncture économique et, à l'inverse, à renouveler leur confiance en période de prospérité⁹⁷. Prolongée par plusieurs centaines de travaux économétriques⁹⁸, cette analyse initiale donnera naissance à des dizaines d'équations dont un moyen commode de trouver une cohérence peut consister en leur rassemblement en quatre classes, par croisement de deux critères⁹⁹ : les éléments de l'offre électorale sur lesquels sont supposés porter les calculs des électeurs (bilan passé ou promesses futures) et les attendus (égoïstes ou altruistes) des jugements au principe des arbitrages électoraux finalement rendus. Sur cette base, les travaux vont se cliver en deux tendances lourdes. La première mettra en avant l'idée que les citoyens maximisent leur fonction d'utilité électorale par rapport à la perceptions qu'ils ont des performances économiques récentes de l'équipe sortante (on parlera alors de *retrospective voting*) ; la seconde considèrera que les électeurs font le pari de l'avenir, privilégient les promesses et programmes affichés, se prononcent pour les candidats dont les priorités macroéconomiques optimisent les flux d'utilité (on évoquera ici le *prospective voting* au sein duquel la joute électorale est représentée comme une opposition entre des préférences concernant le futur). Pour chacune de ces options, deux versions

⁹⁶ Source : compilé par l'auteur, à partir des statistiques disponibles sur le site <http://www.izf.net>

⁹⁷ KRAMER (GH), art. précité ; aussi, "The Ecological Fallacy revisited : aggregate-versus individual-level findings on Economics and Elections, and sociotropic Voting", *APSR*, 77, 1, 1983, pp 92-111.

⁹⁸ Pour une vue globale de ces travaux anglo-saxons, voir LEWIS-BECK (M), *Economics and Elections : The Major Western Democracies*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1988 ; en français, voir, LEWIS-BECK (M), "Un modèle de prévision des élections législatives françaises avec une application pour 1986", *RFSP*, vol. 32, 4-5, 1985, pp 1080-1089 ; BERNARD (A), "La conjoncture économique et le vote : une relation ambiguë", dans *Revue Française de Sociologie*, vol. XXXVIII, 1997, pp 245-264.

⁹⁹ On reprend ici la modalité de synthèse opérée par LEHINGUE (P), "L'analyse économique...II..", op. cit. supra., pp 100-101.

sont envisagées : dans l'une, les électeurs réagiront en fonction de leurs conditions personnelles (c'est *l'egocentric voting*) ; dans l'autre c'est leur évaluation de la situation économique du pays tout entier qui importerait (c'est le *sociotropic voting*). De ces formalisations, les tenants du néo-utilitarisme dégageront deux principales variétés de modèles : celui du vote du porte-monnaie¹⁰⁰ (*pocket-book voting*) et celui des cycles politico-économiques (*political business cycles*), dont l'importation pour expliquer le geste électoral dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne est cependant problématique.

Le vote du porte-monnaie.

Bien qu'il existe dans ces systèmes politiques des indices fragiles de l'impact de la conjoncture économique sur le vote¹⁰¹, le recours au vote du porte-monnaie pour éclairer la rationalité de l'électeur africain se heurte à des difficultés redoutables.

D'une part, du point de vue épistémologique et comme l'ont souligné notamment D. GREEN et I. SHAPIRO¹⁰² ainsi que A. PACEK et B. RADCLIFF¹⁰³, en matière de comportement électoral il est difficile de formuler des lois dont la validité puisse être universelle ; ce qui vaut pour un pays ne vaut pas pour un autre, ce qui permet d'éclairer une élection ne le fait pas pour une autre. Ce sont ici les ambitions universalistes de l'école du choix rationnel qui se voudrait partout - i.e quelques soient les contextes et configurations - paradigme exclusif de l'analyse de la formation des préférences politiques qui sont mises en cause : la variété des dispositifs électoraux, la diversité des modes de scrutin, la fragilité des indicateurs macroéconomiques de conjoncture disponibles, les particularismes institutionnels couplés aux spécificités nationales interdisent toute transposition mécanique et volontariste des théories macroéconomiques.

D'autre part, au plan méthodologique et en supposant qu'on fasse abstraction de l'obstacle précédent, il est quasiment impossible de mesurer précisément la part des déterminations macroéconomiques dans les orientations et réorientations des électeurs africains. D'abord, cette dernière ne peut être appréhendée de manière fine que par les sondages d'opinion. Or, bien que ces derniers prolifèrent dans les pays d'Afrique subsaharienne depuis 1990, ils sont en la matière peu explicites pour des raisons qui tiennent autant à la façon dont les citoyens se les représentent (l'assimilation des sondages d'opinion à des enquêtes de police, le refus de répondre aux questions relatives aux préférences électorales, ...) qu'à leurs conditions de réalisation (difficulté à constituer des échantillons réellement représentatifs, formulation des questions, méthodes de décodage, ...)¹⁰⁴. Il est ensuite plus difficile, dans ce contexte, d'isoler l'incidence spécifique des variables

¹⁰⁰ Expression due à LEWIS-BECK (M), "Le vote du porte-monnaie en question", dans Boy (D) et MAYER (N), dir., *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Science po., 1997, pp 239-261.

¹⁰¹ Indices fragiles du type, quand les indicateurs macroéconomiques (généralement le chômage, le revenu et l'inflation) sont au vert on ne change pas l'équipe au pouvoir ou on ne déporte pas ses choix vers d'autres et réciproquement ; inversement, les échéances électorales peuvent infléchir les stratégies de régulation conjoncturelle.

¹⁰² GREEN (D) et SHAPIRO (I), "Choix rationnels et politique...", op. cit. supra., pp 96-130.

¹⁰³ PACEK (A) et RADCLIFF (B), "Economic voting and the Welfare State : a cross-national analysis", *Journal of Politics*, 57, 1, 1995, pp 44-61

¹⁰⁴ Voir par exemple, ENGUELEGUELE (M), "Opinion publique et sondages au Cameroun", *RISS*, n° 169, Septembre 2001, pp 519-531 ; aussi, "Cameroun. L'opinion publique : une notion à géométrie variable", *L'Afrique politique 2000*, Karthala-CEAN, pp 59-88 précités.

macroéconomiques dès lors que les déterminants du vote interagissent - l'électeur individualiste africain coexistant avec l'électeur affectif ; le premier ne se substituant pas au second - et que des variables qu'on pourrait considérer comme indépendantes ne le sont jamais totalement. Du reste, *''en postulant que l'on peut isoler tour à tour l'action des différentes variables du système complet des relations à l'intérieur duquel elles agissent, afin de saisir l'efficacité propre à chacune d'elles, (on) s'interdit de saisir l'efficacité qu'un facteur peut tenir de son insertion dans une structure et même l'efficacité proprement structurale du système de facteurs''*¹⁰⁵. Mieux, on ne saurait ignorer l'importance des activités relevant de l'économie souterraine (mise en place d'un commerce informel, existence d'une activité professionnelle parallèle, ...), par nature difficiles à quantifier et par conséquent à intégrer dans les théories macroéconomiques du vote, dans la variation ascendante ou déclinante de la situation socio-économique de nombreux électeurs africains.

Enfin, sur le même plan et sans prétendre à l'exhaustivité, il est particulièrement problématique de rechercher sur ce terrain des corrélations plus ou moins significatives entre des variables (économiques et politiques dans le modèle initial) dont on peut douter qu'elles soient toujours liées causalement. Le seraient-elles que leurs relations ne sont probablement jamais immédiates, directes, filtrées qu'elles sont par le prisme du rapport au monde social des électeurs comme des candidats. Autant sinon plus encore que dans les démocraties occidentales¹⁰⁶, l'électeur africain est exposé au moment *t* de l'arbitrage à une foule de facteurs autres que la conjoncture économique. Certes, quelques uns - c'est-à-dire pas tous - intègrent à leur délibération interne des enjeux comme la variation de la courbe de leurs revenus et l'évolution correlative de leur position dans la hiérarchie sociale, la pente ascendante ou déclinante de l'inflation, le taux de chômage,.... ou encore les réalisations passées ou les promesses et projets futurs des gouvernants en ces domaines et se déterminent par rapport à eux ; pour la plupart cependant il s'agit d'éléments certes concrets mais sur lesquels ils ont peu de prise et qui sont par conséquent intégrés dans un ensemble de déterminants plus large.

Les cycles politico-économiques.

La théorie du cycle électorale ou cycle politico-économique est, autant que la précédente et sauf à céder à l'attraction formaliste, difficilement transposable aux scrutins organisés dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne. Résultant d'une inversion des relations de causalité, elle prend appui sur l'idée que les détenteurs des positions de pouvoir politique et plus précisément les gouvernants - conscients que la conjoncture économique n'est pas sans effets sur le vote ou, plus probablement, guidés par leur sens pratique - essaient de stimuler artificiellement l'activité économique dans les périodes précédant les élections afin de favoriser leur parti ou les candidats qu'il présente. D'où l'existence de cycles politico-

¹⁰⁵ BOURDIEU (P), CHAMBOREDON (JC) et PASSERON (JC), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas, 1968, p 75.

¹⁰⁶ Voir sur ce point, KIEWIET (D), *Macroeconomics and micropolitics : the electoral effects of economic issues*, Chicago, University of Chicago Press, 1983 ; TOINET (MF), "Economic Determinants and Electoral Outcomes : some personal Observations", *Political Behavior*, 6, 4, 1984, pp 411-424.

économiques courts encadrant les élections générales et marquées par une phase d'expansion avant celles-ci suivie, après, d'un inévitable refroidissement de l'activité voire d'une récession¹⁰⁷.

L'observation spontanée confirme bien que les gouvernants dans chacun des pays d'Afrique subsaharienne en "transition" essaient de relancer l'activité économique peu avant les élections et qu'ils n'hésitent pas, quand ils en sont incapables, à les reporter (Cameroun avec les reports réguliers des élections municipales initialement prévues en janvier 2001 ,...) ou à en retarder l'organisation par rapport à l'échéancier électoral (Gabon avec le retard pris dans l'organisations des élections législatives de 2001,...). La gamme des dispositions que ces gouvernants prennent à cet effet est extrêmement large : paiement des arriérés de salaires des fonctionnaires, règlement des pensions de retraite, remboursement par l'Etat de sa dette intérieure, suspension des privatisations d'entreprises publiques qui sont généralement accompagnées de licenciements massifs, recrutements inopinés de jeunes diplômés dans la fonction publique, La période électorale est ainsi perçue par les électeurs comme *"le moment où la marmite est pleine ; ces différentes mesures peuvent être analysées comme une injection directe de monnaie dans le circuit économique national. Et cette injection a pendant quelques temps des effets bénéfiques induits (directs ou indirects) sur la production et la croissance du pays (emplois, revenus, réinvestissement, ...)"*¹⁰⁸.

Ces régulations conjoncturelles ne peuvent toutefois pas être analysées en termes de choix de politique économique. D'une part, l'autonomie des gouvernants en la matière est très largement limitée dans la mesure où ils sont pour l'essentiel dictés par les institutions financière internationale - en particulier le FMI et la Banque Mondiale - depuis que les pays d'Afrique subsaharienne ont engagé des programmes d'ajustement macroéconomique aux conditionnalités drastiques¹⁰⁹. D'autre part, sans même revenir sur le constat de la faible efficacité et productivité des politiques discrétionnaires dites de *"fine tuning"* fait par M. FRIEDMAN, il faut tenir compte de l'affaiblissement des capacités *"redistributives"*¹¹⁰ de ces *"Etats creux"*¹¹¹ dans l'appréciation de mesures qui relèvent bien souvent d'un effet d'annonce. Enfin, quand elles sont réellement mises en œuvre, les citoyens usent des profits immédiats qu'ils en tirent pour résoudre les problèmes précédemment accumulés pendant de longs mois voire plusieurs années (remboursement des dettes aux créanciers invariablement suivies de nouveaux emprunts, réalisation de soins médicaux longtemps différés,...) et non pour réinvestir ; ce qui les ramène

¹⁰⁷ Mac RAE (D), "A political Model of Business Cycle", *Journal of Political Economy*, 85, 1977, pp 239-263.

¹⁰⁸ SIPA (JB), "Vote et politique économique au Cameroun : pour une véritable gouvernance économique", Archives électroniques du *Messenger*, 12 Septembre 2001.

¹⁰⁹ Voir sur ce point notamment QUANTIN (P) et BIAGIOTTI (I), "Les bailleurs de fond, la conditionnalité et la promotion de la gouvernance en Afrique", dans WINTER (G), *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, Paris, Karthala-IRD, 2001, pp 325-346.

¹¹⁰ HIRSCH (M), "L'Etat et la société. L'Etat redistributeur", dans "Les frontières de l'Etat. Economie et Société", *Cahiers Français*, n° 271, Mai-juin 1995, pp 27-34.

¹¹¹ Propriété qui ne leur est toutefois pas spécifique, voir LECA (J), "L'Etat creux", *Mélanges pour J.L. QUERMONNE*, FNSP, 1996.

rapidement à la situation de précarité initiale et rend illusoire la perspective de stimulation artificielle - même temporaire - des économies nationales.

L'inopérabilité des théories macroéconomiques pour formaliser la rationalité de l'électeur africain ne doit pas conduire à conclure qu'il n'est pas utilitariste ou peu sensible à la conjoncture économique. Elle confirme au contraire que cette rationalité ne saurait être construite de façon arbitraire, par transposition décontextualisée de paradigmes élaborés ailleurs, ou étroite mais que sa conceptualisation doit plutôt résulter de l'observation empirique des pratiques de cet électeur. De ce point de vue, l'appréhension de son comportement comme celui d'un consommateur semble prometteuse.

La rationalité du consommateur.

La voie la plus opératoire de conceptualisation de la rationalité de l'électeur individualiste africain consiste sans doute à dépasser les postulats de l'utilitarisme absolu par un recours à un modèle synthétique, dégagé de l'opposition entre forces de court terme et celles de long terme, intégrant les variables politiques, sociologiques et économiques, les logiques de l'acteur et les effets de système. Ce type d'approche a conduit pour un autre contexte¹¹² à l'élaboration du modèle de "l'électeur consommateur", à forte portée heuristique pour l'éclairage du geste électoral dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne bien que les deux situations soient fort distinctes.

La décision de participation et les préférences exprimées lors du vote seraient ici assimilées à des décisions d'achat : de la même façon qu'un consommateur ordinaire, l'électeur africain qui sait ce que voter veut dire réagit à l'éventail des biens qui lui sont proposés (candidats, enjeux, promesses) sur un marché politique particulier triplement caractérisé par une professionnalisation imparfaite ou plus généralement inexistante, un état intermédiaire d'autonomisation et une concurrence "incertaine". Il est de ce fait, tout à la fois et simultanément, influencé par ses habitudes d'achat (votes passés), par sa préférence éventuelle pour certaines marques (identification partisane) et par la pression de certains groupes de référence (tribu, ethnie, famille, ...). Toutefois, chaque élection lui offre l'occasion d'une nouvelle décision d'achat, car les biens offerts ne sont jamais identiques y compris lorsque les partis et candidats en concurrence sont les mêmes. La combinaison, variable pour chaque électeur africain, de ces différents facteurs correspondraient aux motivations de son vote.

On peut cependant se demander si le recours au paradigme économique pour analyser le vote dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne est porteur d'éclaircissements supplémentaires dès lors que le principe d'utilité s'efface au profit d'une simple cohérence du consommateur et que le calcul économique n'est plus au centre du modèle. Qu'est ce qui distingue ce dernier, dans ces conditions, des modèles probabilistes¹¹³ fondés sur l'examen des interactions entre préférences des individus et caractéristiques de l'environnement ?

¹¹² Voir, MAYER (N), "Introduction", dans BOY (D) et MAYER (N), dir., op. cit. supra., 1997, p 22.

¹¹³ Voir LAFAY (JD), "La théorie probabiliste du vote", *Revue d'économie politique*, vol. 102, n° 4, pp 487-518.

Demeure une différence de démarche, les modèles économétriques privilégiant la corrélation entre vote et grands agrégats, alors que celui de l'électeur consommateur s'attache aux comportements individuels qu'il faudra encore saisir par des enquêtes fines.

Le vote dans les systèmes politiques en "transition" d'Afrique subsaharienne doit en somme être pensé simultanément comme un type de comportement à la fois structuré et instable, mais également variable selon les électeurs et les conjonctures. Seule cette démarche permettra d'éviter de nouvelles impasses et de résoudre l'enjeu scientifique actuel de son analyse, qui est de saisir et rendre compte des dynamiques mises en jeu dans le passage à la démocratie électorale - aussi bien celles qui le favorisent que celles qui l'entravent - dans la mesure où elles sont porteuses d'indications sur les capacités de changement de ces systèmes.

Maurice ENGUELEGUELE
CURAPP-CNRS (UMR6054)/IRIC.